



Intallation double circuit d'eau

Par **nathalie m**, le **22/09/2008** à **16:02**

Bonjour,

Nous venons de faire construire et nous avons demandé à notre constructeur de nous installer un double circuit d'eau, vu que la maison est assez longue. Il nous l'a bien installé mais ca ne fonctionne pas et depuis le mois de mai que nous avons pris possession des murs, il ne trouve pas le problème et au bout de 5 mois ils nous fait un avoir de 50% de la facture, pour un système qui ne fonctionnera jamais. Nous estimons que ce n'est pas normal. que devons nous faire ? quels sont nos droits ?

Merci pour votre aide.

cordialement